



**HAL**  
open science

## The Senate of the Fifth French Republic

Olivier Rozenberg

► **To cite this version:**

Olivier Rozenberg. The Senate of the Fifth French Republic. *Revue Française de Science Politique*, 2011, 61 (6), pp.1201 - 1202. hal-02294830

**HAL Id: hal-02294830**

**<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-02294830>**

Submitted on 23 Sep 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

et urbanisées, et bénéficiant de qualifications professionnelles, ils réinventent dans l'ancienne métropole une France des droits de l'Homme jamais transplantée en Algérie à l'heure coloniale, à laquelle ils adhèrent massivement au moment du déploiement de la violence arbitraire en Algérie. En quête d'une francisation avortée dans l'Algérie coloniale, ils rationalisent leur transgression en faisant de la naturalisation le produit d'un processus « naturel », tout en mentionnant leur appartenance à la « famille révolutionnaire » algérienne. Outre le fait qu'il souligne la plasticité des constructions identitaires<sup>1</sup>, un tel bricolage mental articule « identité algérienne » et « nationalisme culturel français » assumé. Au temps où les États nations ne constituent plus les référents stables, où se fabriquent les sentiments d'appartenance par le seul jeu de la coupure entre le national et l'étranger, la « bi-nationalité » *expressive* des Algériens francisés peut ainsi être analysée comme l'un des marqueurs de la déterritorialisation des identités à l'heure de la globalisation<sup>2</sup>.

Éric Savarese -  
Université de Nice

**Smith (Paul) - *The Senate of the Fifth French Republic*.** - Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2009 (French Politics, Society and Culture Series). 226 p. Bibliogr. Index.

Après avoir consacré une vaste somme de mille pages au Sénat français depuis la Troisième République<sup>3</sup>, l'historien britannique Paul Smith revient sur le sujet en présentant une courte synthèse centrée sur la Chambre haute sous la Cinquième République. Grand spécialiste du sujet, l'auteur est un des principaux artisans du renouveau de l'histoire politique française. Accessible et clair, ce texte, dont on peine à trouver l'équivalent en langue française, va à l'essentiel<sup>4</sup>. À raison, l'auteur met en avant le constant défi d'autojustification auquel fait face le Sénat depuis 1958. C'est bien l'impossible apaisement de la controverse sénatoriale qui fait la particularité de cette institution et oblige ses partisans à donner des gages de son

utilité. À cet égard, la première moitié de l'ouvrage, centrée sur l'histoire du Sénat, apporte des éléments intéressants. Si la période de crise des années gaulliennes est bien connue, le livre, en abordant également les trente dernières années, met en avant certaines évolutions de cette lutte continue du Sénat pour exister. Deux éléments sont particulièrement saillants. D'une part, la décentralisation offrit un argument relativement imprévu aux sénateurs en leur permettant de présenter leur assemblée comme la Chambre des collectivités territoriales. P. Smith montre bien la part de contingence et de calcul qui présida à l'évolution de la droite sénatoriale sur cette question : les opposants à la loi Defferre de 1982 devinrent les chantres de la décentralisation vingt ans plus tard. Au final, l'épisode laisse penser que le Sénat joua un rôle clé dans la déjacobinisation de la droite française. D'autre part, avec la dissolution ratée de 1997 et la cohabitation de longue durée qui s'en suivit, le Sénat revêtit un intérêt stratégique nouveau aux yeux du président Chirac et de la droite parlementaire. Cette proximité du président et de la Chambre haute, d'autant plus forte que l'héritage gaulliste s'estompait, se manifesta d'ailleurs par l'accession d'un sénateur à Matignon en 2002. Si ces développements sur la période actuelle sont les bienvenus, on conviendra cependant que le recul manque pour valider la thèse d'un retour de l'institution sénatoriale depuis une dizaine d'années, en faveur de laquelle P. Smith semble pencher.

La seconde partie de l'ouvrage se révèle très complète sur l'élection des sénateurs et la composition du Sénat. Elle éclaire bien les fondements de la prime conservatrice et rurale dans la sélection de ces élus d'élus. Le lecteur appréciera notamment la mise en perspective historique des données. Qu'il s'agisse des élections sénatoriales, de la présence des femmes, de la composition socioprofessionnelle de l'assemblée ou même du taux de mortalité des sénateurs, l'auteur compare la période actuelle aux précédentes républiques. Au total, l'impression de continuité est frappante. Les développements sur l'activité et l'organisation de la Chambre sont en revanche assez sommaires.

1. Jean-François Bayart, *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996.

2. Arjun Appadurai, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 2005.

3. Paul Smith, *History of the French Senate*, vol. 1 : *The Third Republic, 1870-1945* et vol. 2 : *The Fourth and Fifth Republics, 1945-2004*, Lampeter, Edwin Mellen Press, 2005 et 2006.

4. Les rares synthèses en français sont datées : Jean Mastias, *Le Sénat de la V<sup>e</sup> République. Réforme et renouveau*, Paris, Economica, 1980 ; le numéro 44 de la revue *Pouvoirs* en 1988 ; et le « Que sais-je ? » de Jacques Baguenard, *Le Sénat*, Paris, PUF, 1997.

L'ouvrage laisse ainsi sur sa faim concernant l'activité législative du Sénat, ce qui est d'autant plus regrettable que l'imputation d'un certain conservatisme a nourri le procès en légitimité instruit à l'encontre du Palais du Luxembourg. La question de l'utilisation stratégique de ses prérogatives, notamment le pouvoir de retardement souligné par les *legislative studies*, est ainsi délaissée au profit d'une chronique un rien bienveillante des présidences de l'institution. Au-delà de l'affichage d'une vocation décentralisatrice, il semble par exemple que l'influence des sénateurs vis-à-vis des réformes territoriales de ces dix dernières années vise plutôt à préserver le *statu quo*.

Cette synthèse, nécessaire et précieuse, gagnerait à être complétée par un retour sur les activités actuelles de la Chambre qui soit plus informé des théorisations du bicamérisme.

**Olivier Rozenberg -**  
Sciences Po Paris, CEE

**Briegel (Françoise), Farré (Sébastien), dir. -**  
*Rites, hiérarchies.* - Chêne-Bourg, Éditions Georg,  
2010 (L'Equinoxe). 284 p.

C'est à un voyage original dans l'espace et surtout dans le temps que nous convie cet ouvrage consacré à « la permanence des pratiques rituelles à des époques et dans des milieux culturels très différents » (p. 13) et aux « multitudes de formes de rituels dans les sociétés contemporaines » (p. 16). Pas moins de 18 jeunes chercheurs romands en histoire moderne et en histoire contemporaine ont en effet participé à cet ouvrage à la suite de journées d'études organisées en novembre et en décembre 2007.

Original dans le temps (et dans une moindre mesure dans l'espace, l'ouvrage adoptant un regard essentiellement helvético-centré), ce voyage l'est assurément : les contributions traitent notamment de la critique du rituel de la messe chez les premiers réformés neuchâtois (G. Gross), des réparations pénales (F. Briegel), des cérémonies de l'information (M. Cicchini) et du cérémonial diplomatique (F. Brandli) dans la Genève du 18<sup>e</sup> siècle, des rites entourant la procédure de nomination à l'Institut de France (M. Canabal) et des pratiques d'assermentation de la gendarmerie neuchâtoise (P. Hebeisen) dans la première moitié du siècle suivant, des célébrations du Premier Mai et du Premier Août en Suisse à la fin du 19<sup>e</sup> et au début du 20<sup>e</sup> siècle

(M. Halle) et, plus récemment, des rituels frankistes (M. C. Rodriguez), des pratiques rituelles de l'Association Suisse-URSS pendant la guerre froide (M. Gillabert) et de celles des organisations de la Nouvelle Gauche romande d'après 1968 (N. Pereira).

Si l'ouvrage atteint son objectif initial de montrer la diversité des pratiques rituelles dans le monde moderne et contemporain, ce n'est toutefois pas une nouvelle découverte en soi et c'est ailleurs que se situe son véritable mérite. L'originalité de cet ouvrage réside, en effet, dans l'exercice stimulant auquel se sont livrés ses auteurs, dont la plupart ne travaillent pas dans leurs recherches courantes sur le symbolique, consistant justement à revisiter leurs objets de recherche à travers cet angle. Plusieurs résultats, témoignant d'un souci analytique et empirique, sont ainsi convaincants, parmi lesquels les contributions de M. Cicchini, P. Hebeisen, M. Halle, M. C. Rodriguez et N. Pereira, en particulier.

Mais ce qui fait la force de cet ouvrage en est également une des grandes faiblesses. On regrettera, en effet, l'absence, dans la plupart des contributions, de références théoriques sur le symbolique et les pratiques rituelles explicitant l'angle d'analyse choisi par l'auteur et témoignant, au passage, d'un souci conceptuel préalable à l'analyse. Dans ce contexte, l'absence d'une définition du rite – même minimale, étant donné la polysémie de la notion – servant de cadre commun à l'ensemble des auteurs – et que ne pallie malheureusement pas la présentation, davantage historiographique que véritablement théorique et trop générale, faite dans l'introduction de l'ouvrage – se fait d'autant plus remarquer. Car, indépendamment des variations dans le temps et dans l'espace précédemment soulignées, l'objet d'étude de cet ouvrage est *in fine* particulièrement hétérogène, le rite étant considéré tantôt dans son acception restrictive le réservant à des situations particulières, voire d'exception (par exemple, le « serment de fidélité », p. 74) tantôt dans une acception très extensive, voire métaphorique (par exemple, « le "rituel de l'information" », p. 206, à propos du circuit de production et de réception de l'information). Certaines contributions s'éloignent d'ailleurs du rite pour traiter, plus largement, du symbolique, que ce soit dans sa dimension emblématique (cf. l'intéressante contribution de Y. Wherli consacrée aux projets de drapeaux pour la Société des nations) ou dans sa dimension patrimoniale (cf. le chapitre d'A. Doglia relatif aux